

---

# Attestation

LRQA atteste que la société :

## DYNAPLAST

RUE JUST MEISONNASSEBP 128, 89600 SAINT FLORENTIN, France

respecte les dispositions relatives à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement conformément au :

**Décret 2021-461 du 16 avril 2021**

Numéro(s) d'approbation : Décret Plastique – 00039409

**La portée de cette attestation concerne les activités suivantes :**

Fabrication de feuilles plastiques et d'emballages en matière plastique à usage alimentaire.



**Paul Graaf**

---

Area Operations Manager, Europe

Emis par : LRQA France SAS